

Dimanche 01 décembre 2024

MARCHÉ DE NOËL à DRUMETTAZ-CLARAFOND

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec le règlement financier avant le 15/10/2024

Comité de jumelage de Drumettaz-Clarafond

Chez M POGUET André 351, chemin des clés - 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

06.19.69.18.72 e-mail : comitejumelage73420@gmail.com

Nom : Prénom.....

Adresse :

.....

e-mail..... tél :

N° carte d'identité :

Lieu de délivrance :

Descriptif des objets vendus (Envoyer photos des produits par e-mail) :

.....

.....

.....

Le :

Signature

Seuls les bulletins intégralement renseignés, accompagnés de la photocopie recto- verso de la carte d'identité et du règlement financier seront pris en compte.

En cas de désistement tardif l'association ne rembourse pas les frais d'inscription

Participation aux frais d'inscription

Options dans la mesure de nos possibilités

Emplacement

Electricité

Grille

8 € le mètre - minimum de 3 mètres soit 24€

* Tables et chaises fournies

.....m x 8 € =

En-cas chaud : Diots + gratin savoyard + Fruit

Nb X 9 € =

RÈGLEMENT (à conserver)

Le marché de Noël est ouvert aux activités diverses et variées autour de l'artisanat, de l'art, de la fantaisie.

Vous vous engagez à exposer et vendre uniquement des objets relevant de votre propre fabrication.

Seront retirés et interdits des stands par les commissaires lors de leurs visites régulières, tout objet provenant de la revente.

L'association met à disposition des exposants, à l'intérieur de la salle polyvalente :

Les tables et les chaises (prévoir l'habillage pour les tables)

Les grilles (en fonction des disponibilités)

Les prises électriques (en fonction des disponibilités)

Prévoir rallonges électriques et multiprises ainsi que les crochets pour les grilles.

Horaires : Horaire public : **de 10 heures à 18 heures**

Arrivée et prise en charge des participants : **8 heures**

Départ des participants : **18 heures**

Conditions d'inscription :

Les dossiers seront traités, acceptés suivant les places disponibles, par ordre d'arrivée et en fonction des produits exposés.

Responsabilité :

L'association décline toute responsabilité relative aux pertes, dommages ou vols qui pourraient être occasionnés sur le lieu d'exposition.

L'exposant est responsable des dommages éventuels causés aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux structures mises à disposition.

Déclare sur l'honneur de sa non participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R312-9 du code pénal).

Commodités : Toilettes - buvette

Salle Polyvalente de Drumettaz-Clarafond 340, route du chef-lieu

Coordonnées GPS en Degrés Minutes Secondes N 45°39'31 E 5°56'02